

Ouï ! Ouï ! Le pôvre youtubeur Mertel à l'hôpital et son compte youtube fermé !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 22 septembre 2023



Une tête que vous connaissez désormais bien !

<https://resistancerepublicaine.com/2023/09/19/1800e-dallocs-le-youtubeur-mertel-va-nous-cracher-a-la-gueule-longtemps-darmanin/>

[Les nouvelles nous sont fournies par Le Figaro](#) (vous les avez aussi ailleurs...) !

La création d'un délit de "promotion de la fraude" fiscale et sociale est annoncé dans le projet de loi de finances 2024.

J'avoue que cela me laisse pantois, comme si cela avait besoin d'être écrit noir sur blanc dans la loi...

La suite est délectable : Dans un communiqué, et au cours d'une conversation, son avocat Me Hakim Chergui a indiqué que «**cette vidéo n'est en rien la reconnaissance bravache d'une escroquerie aux aides sociales mais bien la preuve des importantes vulnérabilités psychiatriques connues par notre client (...) identifiées par le corps médical dès 2005**». Selon lui, «**Mertel**» connaît en outre actuellement des **problèmes familiaux et professionnels**, et toute cette affaire a abouti à son hospitalisation mercredi matin.

Première remarque, c'est quasiment systématique, on va chercher son avocat dans sa communauté.

Et Me Hakim Chergui, de nous sortir le couplet des problèmes psy de son client ... depuis 2005, auxquels s'ajoutent des problèmes familiaux et ... professionnels !

Voyons, que s'est-il passé depuis le 18 ?

Le jour suivant la publication du scandale, le compte Youtube de Mertel est fermé (de son fait ?)...

Les 19 et 20, c'est un certain déferlement de hauts-le-coeur...

D'autre part, Me Chergui, qui connaît le jeune homme depuis «des années», assure que celui-ci n'est «ni »un fraudeur ni un arnaqueur« : il «refuse que soit emblématisée sa provocation et que sa bravade, qu'il dit regretter, soit l'objet d'une récupération politique, portée par les contempteurs de tous les extrêmes».

Ouf, on est rassurés, sa conscience politique est assurément intacte, les extrêmes en sont pour leurs frais à vouloir récupérer sa provoc. !

La fin de l'article vaut doublement son pesant de cacahouètes :

Pour continuer avec Me Chergui "L'enquête administrative prouvera, sans aucun doute possible, que les aides accordées à notre client ne sont aucunement le fruit d'une duperie à la solidarité et que leur attribution, née de procédures administratives longues et complexes, régulièrement suivies et actualisées par les services de l'Etat, n'est pas indue". En résumé un avocat qui flatte l'administration de la sécu, c'est rare mais assurément pour la bonne cause !

Suit la déclaration d'Aurore Bergé : plus de 32 millions de contrôles ont été réalisés en 2022, «conduisant à détecter 48.692 cas de fraudes pour un montant de 351,4 millions d'euros». Voilà qui représente 1 cas de Fraude sur 666... en prenant en compte presque la moitié des assurés sociaux. Autrement dit, vraiment pas de quoi s'inquiéter !

Ainsi les 5000 ETP consacrés à la recherche de la fraude conduisent uniquement à découvrir pour chacun, même pas 1 cas de fraude par mois !*

Comme disait l'autre, "J'ai des doutes !"...

* : ETP = Équivalent Temps Plein – [Le plan de lutte contre la fraude sociale indique une augmentation 1000 ETP](#), soit de 20% de 5000.

Avec la fin de l'article, quelques doutes supplémentaires surgissent.

Le gouvernement a déjà annoncé vouloir que la lutte contre les fraudes sociales et fiscales (?) rapportent 1,5 milliard d'euros par an à horizon 2027.

Indéniablement, Le Figaro n'a pas eu la même lecture que moi du plan de lutte contre la fraude sociale du gouvernement. En 5 ans la lecture du site de Bercy du 30/05/2023 me semble indiquer entre 10 et 11 milliards en 5 ans et non 7,5 si je compte bien...

Et ensuite, le CheckNews de Libération est un "régal" !

Tout de suite Libé ne manque pas de faire feu sur l'ignoble "Dénichée sur YouTube par l'homme politique et influenceur d'extrême droite Damien Rieu..."

Cependant remercions Libé pour cet hommage du vice à la

vertu !

Libé nous présente ensuite, en détails, les activités du youtubeur, et pour une fois, j'adresse des félicitations à Libé :

Agé de 39 ans, Mertel B. est un homme obsédé par l'e-commerce, qui cherche à s'enrichir à travers la vente de formations. Il est également à la tête de plusieurs sociétés de commerce en ligne, enregistrées à Trappes dans les Yvelines et spécialisées dans la vente de produits Apple. Au dos d'un de ses livres (auto-édité et en vente sur Amazon) proposant de devenir riche grâce à la vente en ligne, il se raconte comme «un pur produit de la banlieue parisienne», qui «lors d'un voyage au Japon, voulant s'isoler de sa banlieue pessimiste, [...] découvre par hasard le fonctionnement de l'e-commerce».

La suite est délectable :

Se vantant d'avoir triplé son salaire en trois mois et d'avoir généré ses 500 000 premiers euros de chiffre d'affaires en à peine un an, il assure avoir dit ses quatre vérités à son patron avant de se faire virer sur-le-champ. «*Mais comme Mertel aime le dire, c'est plutôt lui qui a viré son patron*», crâne-t-il au dos du livre.

Et encore :

... le formateur (*Mertel*) **enseigne aussi la** «*création de société offshore aux Etats-Unis*», «*le montage fiscal pour être résident fiscal français et ne pas payer d'impôts*», «*obtenir un financement de stock quand on est interdit bancaire*» **ou encore** «*obtenir un prêt quand on a aucun revenu*».

Etc...

Toujours plus de cynisme !

En tout cas, il a réussi à être connu !